

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 159

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de verre au col d'un flacon bouché à l'émeri, contenant soit une dissolution saline, soit une matière déliquescence, on se sert avec avantage de la paraffine. Il suffit de frotter avec un morceau de cette substance, le bouchon, préalablement bien essuyé. Il tourne alors beaucoup plus facilement et en même temps la fermeture est rendue plus hermétique.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Tian qu'an on ay faire aivò des fòs, ce n'ape aidé des ruses. Ay fà saivoi s'en tirie comme l'aumône de Stephansfeld en Alsace, enne mægeon de fòs. Doux de ces fòs qu'an crayay in pò revoiri se promenant dain le corridor à tragième étaidage de l'établissement tian l'aumône pessé côte ios. Un de ces fòs dié an l'âtre : Aitan voi, stuci, nos vlan l'airandgie; ay ié prou longtemps qu'ay nos embète aivò ses prédications; fotan lo feu pai lai fenètre. Tchu soli, mes doux fòs sâtant tchu ci pòre aibé. L'un le prend pai lai tête, l'âtre pui les pies po le lancie dain lai co. Halt! lo dié l'aumône; ay fà d'adòrd saivoi lai hâou de cte fenètre; nos vlan d'abord meuriurie. Veni aivò moi tieuri in mètre po saivoi à djeute cobinça profond. Mes dous honnes fennent d'aicoë. Ay déchandainnent les trå djaïque à corridor pu bais. L'aumône entre lestement dain sai tchambre, frammé lay poëliche, aipélé les gardiens en pressaint tchu le boton électrique. Les gardiens airivainnent ay peu raimannainnent les individus dain ios cellules, vou ai sont inco mitenaint. L'aumône raiconté inco qué chuay ay lé aivu. Ay n'aivay djemais de sai vie prononcie in mot che utile. *Stu que n'ape de bos.*

Etat civil

PORRENTRU Y

Mois de novembre 1900

Naissances.

Du 4. Beuglet Aimé-François-Albert, fils d'Albert, facteur de Courrendlin et de Léonie-Maria née Meuret. — Du 8. Turberg Jules, fils de Jules, voiturier, de Bourrignon et de Joséphine née Fridelance. — Du 9. Langenegger Frédéric-Albert, fils de Frédéric employé au J.-S. de Langnau et de Rosa née Sommer. — Du 12. Chapuis Thérèse-Marie-Lucie-Laure, fille de Paul, notaire, de Porrentruy et de Thérèse née Widolf. — Du 12. Turel Paul-Maurice, fils de Eugène-Alphonse, portier au J.-S., de Ollon, et de Léa-Marie née Rolle. — Du 21. Froidevaux Jeanne-Marie-Louise, fille de Joseph, horloger de Muriaux, et de Marie née Roth. — Du 25. Frossard Charles-Auguste, fils d'Auguste, graveur, de Ocourt, et de Mélina née Domon. — Du 25. Lachat Joseph-Léon, fils de Joseph, journalier, d'Asuel et de Clémence née Rérat. — Du 25. Chapuis Louis-Victor, fils d'Ali, monteur de boîtes, de Bonfol et de Lucia-Alvina née Gschwind. — Du 27. Piller, fille mort-née, d'Alfred, horloger, de Porrentruy et de Léona née Monnat. — Du 29. Vallat Martin-Eugène-Joseph, fils de Jules, horloger de Bure et de Victorine née Desfourneaux. — Du 29. Guex Jeanne-Louise, fille de Charles-Henri, employé au J.-S. de Moudon et Boulens et de Mathilde-Henriette née Ganguillet.

Mariages.

Du 3. Bandelier Alfred, graveur, de Sornetan et Dumont Louise-Marie, horlogère de l'Isle sur le Doubs, France. — Du 6. Chételat François-Dagobert, remonteur, de Montsevelier et Gerber Catherine, journalière de Pletterhausen, Alsace. — Du 10. Frossard François-Auguste, graveur, de Ocourt et Domon Mélina de Bourrignon. — Du 15. Cuenat Victor-Joseph-Henri, employé de banque de Cœuve, et Vallet Cécile-Marie-Hortense de Courchavon. — Du 19. Moritz Léonce-Pierre-Henri, coiffeur de Porrentruy, et Piquerez Maria-Elisa, sommelière de Essertfallon. — Du 19. Vuillemin Etienne-Justin, horloger de Bressaucourt et Noirjean Anna-Maria-Henriette née Choffat de Dampheux. — Du 23. Girardin Joseph-Ernest, cordonnier, des Bois et Corbat Marie-Augusta, couturière de Bonfol. — Du 26. Dubail Louis, négociant, de Porrentruy, et Stouder Louise-Anna-Lucie, de Courtedoux.

Décès.

Du 6. Schaffner Xavier, employé, de Montmelon, né en 1854. — Du 10. Montavon Antoine, berger, de Bonfol, née en 1850. — Du 15. Arnaboldi Ernest, fils d'Edouard, journalier, de Albate, Italie et de Marie-Amélie-Fanny, née Ouevray né en 1900. — Du 30. Spechbach Joseph, employé de Miécourt, né en 1841. — Du 30. Antoine Suzanne, de Porrentruy, née en 1825.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 157 du *Pays du Dimanche* :

614. CHARADE.

Corbillard.

615. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

A R M U R E
M U L A T R E
R E T R E C I R

616. COQUILLES AMUSANTES.

- N° 1. — Lavez. Linge. Sale.
N° 2. — Sache. Fais.
N° 3. — Canards. L'ont. Passé.
N° 4. — Le. Rangé. Livres.
N° 5. — Rien. Mains. Rien. Poches.

617. MOTS EN CROIX.

O
U
T R A V A I L
R
A
G
E

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Cécile a gagnée les noix au Noirmont; Charlet Asseurs à Bâle; Un corbeau, un moineau et un autre oiseau à Bonfol; — Un partisan de la paix confessionnelle à Porrentruy.

622. RÉBUS GRAPHIQUE.

AE		Manche
7	T milieu du jour	
AE		7 Robe

623. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un proverbe russe :

Misère. — Opinion. — Monde. — Touriste. Apostat. — Cavalier. — Spectacle. — Savoir.

624. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront la fin du proverbe :

Militaire. — Clairvoyant. — Esclavage. — Départ. — Opulence. — Drogman. — Poussee. Amusant.

625. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Consonne.
X X X	2. Fin de partie d'échecs.
X X X X X	3. Mère
X X X X X X X	4. Groupe de parents.
X X X X X	5. Partie du pied.
X X X	6. Haine. Hélène.
X	7. Voyelle.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 29 courant.

Publications officielles.

Mises au concours

La place de cantonnier route Tramelan-les Breuleux, depuis les Reusilles aux Breuleux (780 fr. traitement et 6 jours de travail par semaine). S'inscrire jusqu'au 28 janvier au secrétariat de préfecture de Saignelégier.

Convocations d'assemblées.

Boncourt. — Le 27 à 1 h. pour décider si l'on mettra les places de régents et régentes au concours, voter le budget.

Monsevelier. — Le 27 à 2 h. 1/2 pour décider si la place d'instituteur de la classe supérieure sera mise au concours.

Roche d'or. — Le 20 à 2 h. 1/2 pour voter le budget et adjuger les réparations des chemins.

Rebèvelier. — Le 24 à 2 h. pour nommer les autorités communales.

Vermes. — Le 27 après l'office, pour décider si l'on mettra la classe au concours.

— Le 27 après l'office pour fixer le budget, rétablir la neuvième année scolaire, nommer une commission, élever le traitement du secrétaire communal.

Courrendlin. — Le 20 assemblée de l'arrondissement d'état-civil, après l'office, pour passer les comptes, voter le budget.

Porrentruy. — Le 20 à 10 h. 1/2 pour décider si la place d'institutrice occupée par Mme Hengy sera mise au concours.

Undervelier. — Le 20 à 3 h. pour nommer deux conseillers de la sortie sortante, décider si l'on participera aux frais d'étude d'un chemin de fer Glovelier-Undervelier.

Cote de l'argent

du 16 janvier 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 111. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 113. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.